



Mairie de PLOUËC DU TRIEUX

Communiqué de Presse

Participez à l'inventaire du PLUi

Habitants, associations et usagers du territoire, jusqu'au 31 mars, participez à l'inventaire du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Vous êtes propriétaire d'un bâtiment agricole en dehors d'un bourg et vous envisagez de demander un changement de destination de ce bâtiment (ex : corps de ferme restauré en habitation) ?

Votre activité économique se situe en dehors d'une zone constructible et vous souhaitez développer votre activité dans les dix prochaines années ?

Ou tout simplement, souhaitez-vous signaler des lieux remarquables pour le patrimoine sur le territoire (Patrimoine industriel, infrastructure et génie civil, époque féodale, architecture traditionnelle, croyances et pratiques religieuses, militaire, épopée Terre Neuvas et modernisation du littoral...) ?

Pour construire le règlement de zonage du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), **il est proposé à toutes et tous de participer** à l'inventaire des changements de destination, activités économiques isolées et du patrimoine d'intérêt local.

L'objectif est **d'abord** d'identifier :

- ✓ **le patrimoine d'intérêt local,**
- ✓ **les activités économiques isolées (STECAL),**
- ✓ **les changements de destination de bâtiments.**

Pour participer et faire part de vos remarques, trois possibilités :

- Compléter [le formulaire sur le site internet de l'agglomération](https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/actualite/participez-a-linventaire-du-plui) : <https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/actualite/participez-a-linventaire-du-plui>
- [Télécharger, compléter et transmettre le formulaire d'identification par mail](mailto:plui@guingamp-paimpol.bzh) au service Urbanisme et droits des sols : plui@guingamp-paimpol.bzh et 02.96.13.59.59
- Vous rendre dans votre mairie sur les horaires d'ouvertures habituelles : mairie.de.plouec.du.trieux@wanadoo.fr et 02.96.95.62.45
 - ✓ **Pour le groupe « le patrimoine d'intérêt local » : les élus référents sont René-Loïc ALIX, Sophie DELACOUR et Claude LE BOURDONNEC.**
 - ✓ **Pour le groupe « les activités économiques isolées (STECAL) »**
Pour le groupe « les changements de destination de bâtiments : les élus référents sont Alain BOUGET, Nelly BOUTTERIN et Jean-Claude DROUMAGUET.

Un courrier va être adressé à tous les habitant.e.s de PLOUËC DU TRIEUX.